

SAGES
(Syndicat des AGrégés de
l'Enseignement Supérieur)
18 avenue de la Corse
13007 Marseille
president.sages@gmail.com

Marseille, le 27 Avril 2023

à
France Universités
103 Bd Saint-Michel
75005 Paris

OBJET : INTÉGRATION DES PRAG ET DES PRCE PARMIS LES BÉNÉFICIAIRES DES TROIS COMPOSANTES DU RIPEC.

Mesdames et Messieurs les membres de **France Universités (ex CPU)**,

Nous nous réjouissons que la **CDEFI**, par son communiqué du 25 avril 2023 (<http://www.cdefi.fr/fr/actualites/enseignants-du-secondaire-dans-lenseignement-superieur-mieux-reconnaitre-leurs-contributions-essentielles>), ait rejoint les demandes déjà exprimées par le **SAGES**, notamment en présence de la ministre de l'ESR et des représentants de **France Universités** à la séance du **CNESER** du 13 septembre 2022 :

- la reconnaissance des contributions « autant nécessaires qu'essentielles » des **PRAG** et des **PRCE** au fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche
- la reconnaissance que les missions de ces enseignants « entrent parfaitement dans le cadre des trois composantes du **RIPEC** »
- la demande au **MESR** que « ces enseignants soient intégrés au régime indemnitaire des enseignants-chercheurs (**RIPEC**) dans ses trois composantes pour ce qui relève de l'investissement pédagogique et des tâches d'intérêt général, au titre de la reconnaissance professionnelle égale de leur engagement et de leur investissement », et pour « faire reconnaître qu'à fonction et tâche équivalentes, la rémunération doit être identique ».

Nous nous étonnons qu'à ce jour, cette demande d'intégration des **PRAG** et **PRCE** aux bénéficiaires du **RIPEC**, qui n'a soulevé aucune objection de la part des trois représentants de la « Conférence des Présidents d'Université » (dénomination officielle de [l'article D 232-3 du Code de l'éducation](#)) à la séance du **CNESER** du 13 septembre 2022, n'ait toujours pas fait l'objet d'un communiqué similaire de la part de ce qui est devenu **France Universités**.

C'est pourquoi nous vous invitons ici de manière expresse et non équivoque à demander vous aussi l'intégration des **PRAG** et des **PRCE** aux bénéficiaires des trois composantes du **RIPEC**.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les membres de **France Universités**, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le SAGES, son Président en exercice
et son représentant élu au CNESER
Denis ROYNARD